ASSURER LA CLÔTURE DES COMPTES ANNUELS EN ESSMS

Fiche G21TER

S'inscrire

4 décembre 2026 | EN VISIO | 1 jour (7 heures) | Adhérents : 350 euros

Objectifs pédagogiques

- Être capable de maîtriser l'ensemble des opérations de clôture des comptes ou situations comptables mensuelles.

Actualiser ses connaissances comptables dans le cadre des nouvelles dispositions de l'ANC 2018-06 et ANC 2019-04.

Programme

Les obligations légales

- Les obligations comptables et les règlements de l'ANC 2018-06 et 2019-04 et M22bis.
- Les spécificités comptables des ESSMS et organismes gestionnaires.

La mise en place d'une organisation efficace

- Le calendrier de clôture
- La collecte des informations et la collaboration avec d'autres fonctions
- La mise à jour des dossiers permanents et du dossier annuel

Les opérations d'inventaire

- L' inventaire physique : immobilisations, stocks, créances, dettes
- Les amortissements économiques
- Les provisions réglementées, les dépréciations, les provisions pour risques et charges
- Les créances et les dettes.
- Les fonds propres, les fonds dédiés, les comptes de liaisons.
- Les rattachements des charges et des produits aux exercices concernées.
- Les opérations de régularisations.
- Les événements postérieurs à la clôture.

Le contrôle et l'analyse des comptes

- Le programme de contrôle.
- Le contrôle des balances : lettrage, analyse et justifications des comptes.

La présentation des états de synthèses

- Le compte de résultat, le bilan
- L'annexe comptable.

Public

Comptables, secrétaires comptables, assistant comptable, toute personne en charge de la préparation des comptes annuels.

Pré-requis

Pas de pré-requis

Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription via le formulaire en ligne jusqu'à deux semaines avant la formation, deux jours si la formation est confirmée, sous réserve de places disponibles. La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants.

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Alliance de théorie et d'échanges avec les participants sur leurs pratiques. Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier ou dématérialisé.
Délivrance d'une attestation de fin de formation.
Se munir d'une calculatrice de poche

Intervenant

Jean-Louis LODOISK Formateur en comptabilité et collaborateur de l'URIOPSS IDF

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas.
Évaluation de la satisfaction stagiaire par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.

V2 08-2025

Contact : Yonée Thomar
Formations
01 44 93 27 15
y.thomar@uriopss-idf.fr